

Stars OF KARTING

REGLEMENT PARTICULIER 2017 **OPEN KART**

L'Associations Sportives de Karting de Lavilledieu organise en collaboration avec KMO l'Open Kart, épreuve comptant pour la Stars of Karting établi par le magazine Kartmag

PRÉAMBULE

C'est avec un réel plaisir que nous vous comptons parmi nos engagés et actionnaires lors de cette épreuve, l'Open kart .

« Compétition dans un esprit convivial », doit être notre leitmotiv à tous !

1. INSCRIPTION

La licence minimum pour participer à l'une épreuve de la Stars of Karting est la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting d'une ASN affiliée à la FIA.

Qui peut le plus peut le moins, les licences internationales sont également acceptées !

Le nombre de participants à chaque épreuve comptant pour la Stars of Karting est limité dans chaque catégorie suivant les circuits.

KMO se réserve le droit d'accepter plus de pilotes ou d'en refuser selon les inscriptions reçues.

Les inscriptions devront s'effectuer au plus tard 12 jours avant chaque épreuve, au delà, le prix sera majoré de 30€ (er sous réserve d'être pris). Les inscriptions ne sont acceptées qu'à la réception du paiement intégral.

Un pilote étranger, muni d'une licence nationale et du visa de son ASN, pourra participer à chacune des épreuves et sera classé.

Chaque pilote engagé aura pris lecture de ce règlement et s'engage à le respecter en intégralité.

Prix engagements :

Elite : (KZ, X30, Rotax) **210€ TTC à la course.**

Prem's : (X30 Junior, Nationale, Cadet et Minime) **179€ TTC à la course.**

Les pneus de course sont à prendre à l'organisation sauf les pneus de pluie et d'essais qui ne sont pas obligatoires.

1.1 AUTRES CATÉGORIES

KMO, avec le club organisateur, se réserve le droit d'accueillir d'autres catégories lors de l'une de ses courses.

1.2 FORFAIT

En cas de forfait pour des raisons médicales (sur présentation d'un justificatif médical), l'engagement pourra être remboursé à hauteur de 40% à 20 jours de l'épreuve (ou échangé contre un abonnement pour le magazine Kartmag). Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être réclamé et ce malgré la présentation d'un justificatif quelconque.



2. ORGANISATION

Les épreuves du championnat « Stars of Karting » sont organisées par le club affilié à chaque circuit en collaboration avec KMO, qui aura un rôle de promoteur.

L'événement se déroulera en conformité au Code Sportif International FIA et ses annexes, les bulletins officiels FIA et CIK-FIA, le Règlement Technique CIK-FIA, les Prescriptions Générales applicables aux Événements de Karting Internationaux, le règlement Technique 2017 de l'évènement, le présent Règlement Sportif, ainsi que le Règlement Particulier relatif à l'évènement.

3. PASSEPORT PILOTE

Chaque pilote est responsable de son entourage (mécanicien, parents...) et devra répondre de leurs actes.

4. ENTRAINEMENT

un droit de piste pour cette journée, à payer directement au circuit. Le roulage avant cette journée est sous la responsabilité du circuit. La manifestation commence officiellement le samedi matin. Dès les premiers essais libres du vendredi, tous les karts doivent afficher leurs numéros de course officiels. Dans tous les cas, il faudra se référer aux horaires pour chaque catégorie.

5. INSTALLATION Paddock

L'installation sera réalisée par le placier du circuit (voir la présentation de la Stars of Karting pour avoir les coordonnées du responsable du circuit et du placier, en l'occurrence Mr et Mme Cagnon pour Lavilledieu. Ceci e fera sous son entière responsabilité. Il est fort conseillé d'appeler le circuit ou d'envoyer un fax ou un mail avec les dimensions de votre structure au circuit pour réserver un emplacement.

Mail: sav.chrono@wanadoo.fr

Il est strictement interdit de monter votre structure ou de décharger votre matériel tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée, sous peine de devoir recommencer. Chaque emplacement de paddock (4 x 4,5 mètres maximum par pilote) devra être équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg et d'une bâche de sol.

6. CONTRÔLES ADMINISTRATIFS

Les contrôles administratifs seront ouverts à partir de vendredi 08 H 15 pour se terminer à 18H00.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif du circuit dès votre arrivée, muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle de votre mécanicien et du règlement des pneus de course (un bon de pneu vous sera donné en contrepartie). Il vous sera donné les numéros de course.

PARTICULARITES GENERALES

7. JEUNES ET MASTERS UNIFIÉS

Cas particulier, si la catégorie KZ 2 "Jeunes", Masters et Gentlemen ne sont pas en nombre suffisant elle sera réunie avec un poids moyen de 177 kg.

Même unifiées, chaque catégorie aura son propre podium dès lors que le nombre d'engagés est supérieur ou égale à 6 pilotes.

En dessous de ce chiffre, seul le vainqueur sera appelé au podium du classement général.

Un pilote Master ou Vétéran peut dans ce cas aussi concourir pour le classement général.

8. PARTICULARITÉ TECHNIQUE

Pour chaque catégorie, le règlement moteur en vigueur est celui déposé à la FFSA (RTN) sauf particularité (Coupe de marque).

Le club organisateur, en collaboration avec le promoteur KMO, se réserve le droit d'émettre une ou plusieurs spécifications complémentaires en fonction des décisions de la Commission Sportive. Toutes ces spécifications seront transmises à l'ensemble des concurrents inscrits via des bulletins distribués sur le lieu des compétitions et affichées sur le panneau officiel ou envoyées aux concurrents au préalable.

Il est important de consulter régulièrement le tableau d'affichage officiel.

Poids

Chaque catégorie aura le poids habituel, sauf cas particulier (voir art.7).

Cas particulier KZ lourd : un pilote KZ2 de moins de 32 ans de poids supérieur à 85 kg pourra s'inscrire chez les Masters KZ2.



10. NUMÉROS DE COURSES

Les plaques et numéros de course sont fournis par KMO et, pour rappel, seront obligatoires dès le début des entraînements du vendredi. À tout moment, le pilote est tenu à veiller à ce que les numéros de course soient toujours clairement visibles pour les Officiels, Chronométrateurs et Commissaires de piste.

CATÉGORIE	*Couleurs/ plaques et numéros de course
KZ2	Fond rouge/ n°1 à 99 jaune
KZ2 MASTER	Fond rouge / n°101 à 149 blanc
KZ2 GENTLEMAN	Fond rouge / n°151 à 199 blanc
X30 SENIOR	Fond bleu / n°201 à 299 jaune
X30 MASTER	Fond bleu / n°301 à 349 blanc
X30 GENTLEMAN	Fond bleu / n°350 à 399 blanc
X30 JUNIOR	Fond bleu / n°901 à 999 jaune
ROTAX MAX	Fond vert / n°401 à 449 jaune
ROTAX MAX MASTER	Fond vert / n°451 à 499 blanc
NATIONALE	Fond orange / n°501 à 599 noir
CADET	Fond jaune / n°601 à 699 bleu
MINIME	Fond gris / n°701 à 799 bleu

11. PNEUS

Les pneus pluie sont facultatifs (et donc à votre charge) mais ils devront être ceux de la catégorie, emballés ou neufs ou dans le cas contraire présentés au contrôle technique pour validation.

Catégorie	Pneus de course
KZ 2	LeCont (3AV+3AR) = 255 € TTC
X30	Komet (3AV+3AR) = 270 € TTC
X30 Junior	Komet (2 AV+ 2 AR)
Nationale*	Bridgestone (2AV+2AR) = 170 € TTC
Cadet*	Bridgestone (2AV+2AR) = 152 € TTC
Minimes*	Vega Cadetti (2AV+2AR) = 145 € TTC

* Catégorie Prem's, en cas de crevaison justifiée et constatée par un contrôleur technique, il sera possible de racheter un pneu. S'il le décide, le contrôleur technique pourra vous obliger de remplacer le pneu crevé par un pneu déjà utilisé.

Vous pouvez réserver des pneus d'essais identique à ceux de la course, au maximum 15 jours avant l'épreuve, afin de garantir les délais de livraison, auprès du promoteur KMO (à préciser sur le bulletin d'inscription ou par mail : km.organisation@gmail.com).

- LeCont Loz (KZ) = 170 € TTC le train
- Komet KH1 (X30) = 180 € TTC le train
- Bridgestone YNC(Nationale) = 170 € TTC le train
- Bridgestone YDS (Minime/Cadet) = 152 € TTC le train
- Vega Cadetti (Mini kart) = 145 € TTC le train

12. TRANSPONDEUR

Pour les pilotes inscrits qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité d'en louer un sur place au prix de 30 € TTC avec une caution de 300 €.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage.

Le pilote est responsable de la charge et du bon fonctionnement de son transpondeur même s'il l'a loué à l'organisation.

Le transpondeur est obligatoire à partir du vendredi 16 Heures.



13. ESSENCE & HUILE

Le carburant SSP98 devra être acheté dans une station essence définie, au préalable, par les organisateurs. Aucun mélange de carburant ne sera toléré, pouvant même être sanctionné. Le SSP95 n'est pas autorisé.

Ceci afin de limiter les coûts et faciliter les contrôles !

**Station de référence ;
Station Service Intermarché
Centre commercial Intermarché
Rue de Laguyane 07200 Aubenas**

L'achat du carburant devra être justifié par le bon d'achat ou une facture.

L'huile utilisée devra être agréée CIK.

Des essais libres du vendredi jusqu'à la fin de la course, le dimanche, chaque concurrent sera responsable de l'achat de son carburant.

Le ratio du mélange d'huile conseillé est de 4% à 6%.

Il est interdit d'adjoindre tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance, des contrôles se-ront réalisés dans ce sens.

À tout moment, la quantité de carburant dans le réservoir devra être supérieure ou égale à 1,5 litres.

Le Contrôleur Technique, sur décision des Commissaires Sportifs, a le droit de changer/remplacer à sa discrétion et à tout moment, l'essence d'un pilote.

Dans un tel cas, les pilotes seront priés de rejoindre la Zone d'Assistance sans carburant dans leur réservoir. Le carburant y sera ajouté sans frais pour le pilote. L'essence ajoutée sera du type de celle mentionnée dans le règlement particulier de l'événement.

L'évaluation des carburants sur le circuit se fera en procédant à un Test avec Hydromètre à com-bustibles Digatron DT- 47.

Des tests complémentaires pourront être effectués et s'ils relèvent une non-conformité, ceux-ci seront facturés au concurrent/pilote.

14. ESTHÉTISME

Il est demandé d'apporter une attention sur l'esthétisme de votre tenue et de votre kart, dans l'intérêt général de notre sport.

15. BRIEFING

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes et leur tuteur. L'heure exacte du briefing sera déterminée dans les horaires de l'événement.

Pilotes et participants sont, dès lors, priés d'être présents et de signer la feuille d'émargement.

La présence des pilotes peut également être exigée lors d'un briefing supplémentaire sur décision du Directeur de course.

Il est du devoir des Pilotes/Concurrents de s'enquérir des éventuels briefings supplémentaires.

Cette information figurera sur les panneaux d'affichage officiels.

Les Pilotes/Concurrents qui n'assisteront pas au briefing (feuille d'émargement à signer) seront passibles d'une amende de 150 € à payer au Président du Collège des Commissaires Sportifs avant de prendre le départ de la première manche qualificative ou des essais chronométrés.

16. GRILLE DE DÉPART

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de son placement au départ (sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au Directeur de course en pré-grille. Ce choix ne modifiera que la première ligne.

Les autres pilotes ne seront pas concernés. Si le poleman ne fait pas part de son choix, l'emplacement sur la grille sera à la charge de la commission sportive qui devra respecter l'arrêté d'homologation.

17. DÉPART DIFFÉRÉ

Si le Directeur de la Course considère que le départ doit être retardé pour des raisons de sécurité, la procédure sera la suivante :

Un délai sera donné durant lequel des changements pourront être effectués. Délai défini suivant les circonstances par le directeur de course.

18. COURSES

Contacts/collisions (pendant la course, "tour de décélération" inclus) :

des sanctions peuvent être imposées à un pilote qui en pousse un autre (RSN).

Lorsque l'ordre de neutraliser une épreuve qualificative ou une course est donné, tous les postes des commissaires de piste agiteront un drapeau jaune et le directeur de course ou son adjoint affichera une pancarte "SLOW" (panneau jaune avec le mot "SLOW" écrit en noir), qui restera visible tant que la neutralisation est d'application. Les nombreuses caméras placées sur le circuit pourront aussi être utilisées comme contrôle du bon déroulement des courses et pourront être utilisées sur des faits sportifs et sur décision du Collège des Commissaires Sportifs. Les images ne seront pas obligatoirement montrées au pilote.

19. PROGRAMME GÉNÉRAL

Les horaires pourront être différents d'une course à l'autre en fonction du nombre de catégories et d'engagés.

Le but est de concentrer le meeting, en période scolaire ou d'activités professionnelles, afin de limiter les coûts (hôtels et restauration...), sans pour autant que cela soit fait au détriment des essais et des courses.



Les horaires seront communiqués sur le site Kartmag.fr, mais resteront sous réserve de l'approbation du directeur de course.

Vendredi (Configuration Entraînement libre)

- 07h30 : Ouverture paddock et installation
- Contrôles administratifs avant de rouler à partir 8h15
- Entraînements (n° de course obligatoire) par catégorie ou par type de moteur suivant la quantité de pilotes présents afin de permettre un maximum de roulage par pilote
- Distribution et montage des pneus de course à partir de 10h00

Samedi (Configuration course)

- Essais libres officiels, essais chronos et manches de qualification suivant le programme (sur place)
- Remise des fiches techniques à partir de 10h avant de tourner ou avant le briefing.

Dimanche (Configuration course)

- Fin des manches de qualification (sous réserve)
- Pré-finales et finales

20. LISTE DES ENGAGÉS

La liste des engagés ainsi que les horaires seront publiés sur le site : www.kartmag.fr ou sur place, à l'approche de l'évènement. Si erreur il y a, nous le signaler tout de suite soit par téléphone au 01.48.58.90.90, soit par mail : km.organisation@gmail.com

21. HÉBERGEMENTS

Ci-joint

22. CONTACT CIRCUIT

(Voir le dossier de présentation)

23. TRADITION ET REMISES DES PRIX

Comme de tradition, la dotation est tirée au sort entre les finalistes (qui devront obligatoirement être présents lors de la remise des prix).

Si la personne désignée est absente, le lot sera remis en jeux, un nouveau tirage au sort aura lieu et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un gagnant soit désigné.

Les catégories Minime, Cadet, Nationale et X30 Junior auront une dotation qui leur correspondent, indépendamment des autres catégories.

Un premier tirage au sort sera réalisé le samedi soir lors du pot d'accueil.

Pour les podiums, les pilotes devront être en tenue de « combinaison pilote ».

24. ATTRIBUTION DES POINTS DE LA STARS OF KARTING

Le barème (ci-dessous) sera attribué à l'issue des manches de qualification, de la pré-finale et de la finale. Le classement du meeting est établi à l'issue de la finale.

1er = 25 points • 2ème = 20 point • 3ème = 16 points
4ème = 13 points • 5ème = 11 points • 6ème = 10 points • 7ème = 9 points • 8ème = 8 points • 9ème = 7 points • 10ème = 6 points
Etc...

Le pilote ayant au moins participé aux chronos, mais sans inscrire de points après les manches, en préfinale et en finale, marquera 1 point.

Le classement final du championnat sera établi à l'issue de l'addition de tous les points accumulés.

En cas d'ex-aequo, les pilotes seront départagés par le plus grande nombre de victoire en finale, puis de secondes places et ainsi de suite.

Et si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé à l'issue de cette méthode c'est la meilleure place en finale de la dernière course qui départagera.

Ce classement est réalisé à titre privé par le magazine Kartmag.



25. ESPRIT

Nous vous rappelons l'esprit du Championnat : **convivialité** et **sportivité** dans les courses, ainsi qu'un comportement compatible avec les **valeurs sportives et morales** de notre sport pour le pilote et son entourage. Tout manquement à cette éthique sera sanctionné par une exclusion immédiate du meeting pour le pilote sans remboursement des droits d'engagement.

26. DROIT D'IMAGE ET VIDÉO

Chaque pilote pourra être filmé ou pris en photo.
Ces photos ou vidéos durant le meeting pourront être utilisées pour diverses actions de communication.

Caméra

Il pourra être autorisé deux caméras adaptées lors des essais et de la course après l'aval de l'opérateur KMO. Cette mise en place ne pourra se faire que dans un but d'effectuer des images pour la promotion de notre sport. En aucun cas ces images ne pourront être utilisées dans le cas d'un fait de course, accident ou tout autre incident durant l'épreuve contre ou pour les officiels.

27. ENVIRONNEMENT

Vous devrez obligatoirement protéger le sol avec une bâche étanche. Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site. L'emplacement de votre paddock devra être propre à votre départ. Merci de respecter aussi les consignes quant au démarrage des moteurs dans le paddock.

28. PADDOCK

L'attention des participants est attirée sur le fait que l'emplacement réservé aux véhicules de service est exigé.

Aucune voiture privée ne sera tolérée dans le paddock. Avant d'entrer dans le Paddock, tous les véhicules de service devront **OBLIGATOIREMENT** s'annoncer au bureau de l'organisateur.

Ils recevront 1 laissez-passer pour un véhicule Paddock. Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser tout appareil susceptible de provoquer un incendie dans la zone des Paddocks. Il est également interdit de cuisiner dans les Paddocks sans autorisation spéciale de l'Organisateur. Dans tous les cas, ces équipements seront électriques, isolés et équipés au moins un extincteur de 6 kg.

29. PARC ENTRETIEN ET PARC FERMÉ

Un seul pilote par kart et un seul mécanicien sont autorisés dans la Zone d'Assistance et ce uniquement avec un laissez-passer valable ou un moyen d'identification fourni par l'organisateur.



17, Rue Gambetta - BP 202 - 93100 Montreuil
Tél. : 01 48 58 90 90 - Mail: km.organisation@gmail.com

